

Questions à Michel LALLIER, représentant CGT au CESR (Comité économique et social régional)

Michel, tu es Président de la Commission Energie du CESR, peux tu nous dire en quoi consiste cette mission ?

Outre son rôle consultatif sur tous les domaines relatifs à la décentralisation-aménagement du territoire, transports, formation, lycées, etc... le CESR a une mission importante qui est celle de la Prospective.

Cette mission s'exerce notamment dans le cadre de l'auto-saisine ; c'est le cas en ce qui concerne l'énergie. La Commission Energie a donc pour mission de travailler sur l'ensemble des questions énergétiques pour la région Centre, procéder aux bilans de consommations, de production ; proposer des scénarios de développement énergétiques ; examiner les ressources régionales et leur développement, etc... en replaçant toutes ces questions dans le cadre des politiques nationales, je pense notamment aux engagements en matière de réduction des effets de serre, des politiques de déréglementation, mais aussi les politiques d'aménagement du territoire et des transports qui ont des conséquences considérables en matière énergétique. Tout ce travail de la Commission, fera l'objet d'un rapport qui sera soumis à l'Assemblée de 2002.

Qui est membre de cette Commission ?

Toutes les catégories représentées au CESR sont présentes à cette Commission. L'ensemble des organisations syndicales et patronales et des représentants du monde associatif. En ce sens, le rapport qui sera publié, sera celui de cette Commission. Ma marge de manoeuvre, en tant que Président est importante mais ce rapport ne sera pas celui de la CGT.

Par contre, le fait que la CGT préside cette Commission, permet de faire aborder des questions qui, sans cela, ne le seraient certainement pas : je pense notamment au « droit à l'énergie », à l'importance et au rôle du service public et donc aux effets dangereux de

la déréglementation, à la nécessité de ne pas considérer l'énergie comme une marchandise « comme une autre ».

Quels sont donc les enjeux pour la région en matière énergétique ?

La question est effectivement très importante car il s'agit bien d'enjeux. Mais l'énergie n'est que la conséquence d'autres enjeux. Les véritables enjeux se trouvent dans le choix de société que nous voulons pour demain. L'énergie est un moyen et non un but. Ce qui d'ailleurs va à l'encontre des politiques d'ouverture à la concurrence puisque celles-ci favorisent la recherche exclusive d'accroissement de la production afin d'accroître les profits qui en découlent, la mise en concurrence et l'ouverture du marché de l'énergie (électrique et gazière) va conduire à transformer ce produit en un but –le profit- alors qu'il n'est qu'un moyen de satisfaire des besoins sociétaux.

Sans rentrer dans les détails, je me bornerai à citer quelques exemples pour illustrer cette affirmation : si nous nous fixons la perspective du plein emploi, cela nécessite de retenir un taux de croissance élevé, de l'ordre de 3 à 4 % par an ; or 1 % du taux de croissance entraîne une augmentation de la consommation énergétique de l'ordre de 0,6 % à 0,8 %. A l'inverse, bien sûr, si l'on retient l'objectif soutenu par le patronat d'un ralentissement de la croissance et du maintien d'un volant élevé de chômage, cela conduit évidemment à des niveaux de consommation énergétiques plus faibles, conduisant eux-mêmes à des prévisions d'investissement de production plus faibles.

Si les politiques d'aménagement du territoire favorisent ou défavorisent les concentrations urbaines et la désertification des campagnes, les conséquences en matière énergétique sont différentes. Si les politiques des transports favorisent la route ou le rail, là les conséquences énergétiques, mais aussi en matière d'émission de gaz à effet de serre, sont radicalement différentes. Il y a aussi les choix en matière de fiscalité qui eux ont des conséquences sur les différentes ressources énergétiques. **Par exemple, la CGT réclame la fixation à**

5,5 % du taux de TVA sur l'électricité, si cette mesure était mise en oeuvre, cela conduirait par exemple à rendre « compétitif » le chauffage électrique par rapport au fioul d'où des conséquences en matière d'investissements et de moindre dépendance énergétique par rapport à l'OPEP ; il faut savoir que le chauffage constitue la première des consommations énergétiques en région Centre, avant celle des transports et que l'électricité ne représente actuellement que 40 % de la consommation énergétique totale.

Et sur le Nucléaire, les Energies Renouvelables, la Maîtrise de l'Energie ?

Bien sûr, toutes ces questions font partie de la problématique énergétique. D'abord sur le choix des ressources énergétiques, tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui qu'il n'y aura pas, car nous ne la connaissons pas, de ressource énergétique unique : **la diversification est donc la seule solution** et elle est à prendre en compte avec toutes les conséquences que l'utilisation de chacune des énergies engendre. Cela va de l'épuisement des réserves en ce qui concerne les énergies fossiles, jusqu'à la production des déchets et la question de sûreté en ce qui concerne l'énergie nucléaire, en passant par la production de gaz à effet de serre et l'environnement. Malheureusement, l'ouverture à la concurrence vient encore compliquer tout cela. **Ce n'est pas de concurrence dont nous avons besoin, mais de complémentarité.** Toutes les formes de production et de consommation d'énergie ont des conséquences ; là encore **le choix ne doit pas être fait par des spécialistes, qui en définitive ne valorisent que les énergies dont ils sont spécialistes, mais par l'ensemble des citoyens,** notre rôle dans cette commission sera de dire et d'évaluer pour chacune des énergies, les possibilités et les conséquences.

Une chose est d'ores et déjà certaine en ce qui concerne l'électricité —qui je l'ai dit ne représente pas la majorité de la consommation— c'est qu' **à l'échéance des 30 ou 50 prochaines années, il paraîtra difficile, voire impossible, de ne pas recourir au nucléaire,** tout simplement parce que l'utilisation d'énergie fossile en remplacement de ce qu'est actuellement la quantité d'énergie produite par les centrales nucléaires, est

matériellement impossible à cette échéance. Il faut savoir par ailleurs que si la quantité de KWh produite en région Centre par les 4 centrales nucléaires de la région, était produite par du gaz par exemple, la quantité de gaz à effet de serre diffusé dans l'atmosphère en région, serait multipliée par trois et il faudrait des kilomètres de gazoducs pour acheminer le gaz.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, elles doivent faire partie de la réflexion. Mais chacun connaît leur limites. L'éolien par exemple, nécessite une moyenne de vitesse des vents de 4 mètres/seconde, or en région Centre, la moyenne est de 2. Le bois dont on parle beaucoup en région Centre, pose d'autres problèmes notamment celui de la concurrence des sols, c'est-à-dire de la mobilisation des forêts à une utilisation venant contrecarrer d'autres utilisations possibles.

La maîtrise de l'énergie est sans doute un des facteurs sur lequel en région, il y a des choses à faire. Je parle bien de maîtrise, c'est-à-dire d'utilisation rationnelle **et non « d'économie » ou de rationnement.**

Les transports urbains, l'isolation, le ferroutage font partie de la maîtrise énergétique, tout comme la réflexion avant l'action. A titre d'exemple dans les multiples débats et études autour de la création du troisième aéroport, pas un mot sur l'énergie... Cette absence est significative, pourtant un aéroport ça consomme de l'énergie, non ? Et pour s'y rendre aussi. Quand un particulier fait construire sa maison, il prévoit dès la construction, quel sera son système de chauffage et son isolation, pourquoi l'Etat et les Collectivités Territoriales, lorsqu'ils envisagent un investissement aussi structurant et de plusieurs centaines de milliards, ne le prévoient pas ?

Pour moi, la maîtrise de l'énergie c'est de penser toute forme de développement en fonction de son impact énergétique. C'est sans doute là qu'il y a le plus de travail à faire.

Publié le 13 décembre 2006